



Comment puis-je obtenir la nationalité française

Par **foe**, le **02/09/2012 à 17:48**

Bonjour,
j'ai un certificat de nationalité française avant l'indépendance et mon père possède la carte d'identité française. Ai-je une chance d'obtenir les papiers français?????????????

Par **amajuris**, le **02/09/2012 à 18:40**

bjr,
dans les possessions françaises avant l'indépendance, tous les habitants étaient français. À l'indépendance de ces pays, en principe et sauf cas particulier, les habitants de ces territoires ont logiquement pris les nationalités de leurs pays.
cdt

Par **Nicole29**, le **03/09/2012 à 12:38**

Bonjour,
Il faut prendre la nationalité avant la majorité.

Par **Tisuisse**, le **03/09/2012 à 13:01**

Pas forcément. Même cette personne était majeure AVANT la déclaration d'indépendance, elle a perdu, comme tous ses compatriotes, la nationalité française et obtenu, d'office et obligatoirement, la nationalité de son pays. Elle ne peut donc plus prétendre à la nationalité française pour ce motif.